

Commission des Finances

Séances des 29 juin et 8 juillet 2026

Présents : Didier HOUOT, Karine CLAUDE, Audrey PARIS, Antoine NOSAL, Alicia BERNARD, Dominique DUC, Aurélie GASSER-MANGEOT, Marie-Lucie MOUGEL, Willy LANGLOIS, Sylvaine JUNG, Yannick PIQUÉE.

Excusés : Dorine ROBERT.

Services municipaux : Rémi DECOMBE – Valérie HUMBERTCLAUDE.

Objet des réunions :

- Etude des offres de prêts pour le financement de la maison de santé pluridisciplinaire.
- Formation aux bases des finances publiques locales.

1°) Etude des offres de prêts pour le financement de la maison de santé pluridisciplinaire :

Karine CLAUDE énonce les diverses offres reçues par les établissements bancaires sollicités pour le financement de la maison de santé pluridisciplinaire à savoir :

- Emprunt de 700 000 € à long terme sur 20 ans à taux fixe
- Emprunt de 1 650 000 € à court terme (crédit relais) sur 3 ans renouvelable 2 fois un an à taux fixe

Candidats - Données	Taux 20 ans	Frais de dossier	Disponibilité des fonds	Réception de l'offre	Intérêts 20 ans	Date limite offre	Périodicité	Coût total de l'emprunt 20 ans	Remarque
Caisse d'épargne				Aucune offre reçue ni réponse					
Crédit Agricole -	4,20%	350,00 €	Dès signature	12-juin-26	335 838,84 €	03-juil-26	Trimestre	1 036 188,84 €	
Crédit mutuel	3,90%	700,00 €	Dès signature	09-juin-26	311 375,20 €	30-juin-26	Trimestre	1 012 075,20 €	
La Banque Postale	4,00%	700,00 €	Dès signature	30-juin-26	324 055,67 €	07-juil-26	Trimestre	1 024 755,67 €	2 propositions 1 à échéance
La Banque populaire				Aucune offre reçue ni réponse					
CIC			Ne répondent pas à ce type d'offre car même groupe que le crédit mutuel						
Collecticity (prestataire de service de financement) via la BFM	3,74%	- €	Dès signature	30-juin-26	199 622,48 €	30-juil-26	Trimestre	899 622,48 €	Taux proposé sur 15 ans

Candidats - Données	Taux 3+2 ans	Frais de dossier	Disponibilité des fonds	Réception de l'offre	Intérêts 5 ans	Date limite offre	Périodicité	Coût total de l'emprunt 5 ans	Remarque
Caisse d'épargne				Aucune offre reçue ni réponse					
Crédit Agricole	2,40%	8 250,00 €	Dès signature	12-juin-26	En attente	03-juil-26	Trimestre	#VALEUR!	Attention le taux proposé
Crédit mutuel	3,52%	1 650,00 €	Dès signature	09-juin-26	174 240,00 €	30-juin-26	Trimestre	1 825 890,00 €	taux fixe
La Banque Postale	4,32%	1 650,00 €	Dès signature	10-juin-26	356 994,00 €	07-juil-26	Trimestre	2 008 644,00 €	taux fixe - mais 3 ans unique
La Banque populaire				Aucune offre reçue ni réponse					
CIC			Ne répondent pas à ce type d'offre car même groupe que le crédit mutuel						
Collecticity (prestataire de service de financement) via la BFM	3,48%	- €	Dès signature	30-juin-26	172 260,00 €	31-juil-26	Trimestre	1 822 260,00 €	taux fixe

Compte tenu des offres reçues, la commission des finances propose de retenir :

- Pour le crédit long terme, l'offre du crédit mutuel
- Pour le crédit relais, l'offre de collecticity (via Banque Française Mutualiste)

Le conseil municipal sera amené à délibérer à ce sujet le 6 juillet.

2°) Formation aux bases des finances publiques locales :

Didier HOUOT ouvre la séance de formation sur certains indicateurs importants que la commune s'attache à suivre et respecter pour une bonne gestion des finances locales :

- Le niveau d'endettement, à limiter aux alentours de 2 millions d'€ au maximum

- Les taux d'imposition, à baisser ou à stabiliser selon les possibilités, en lien aussi avec les taux votés par la communauté de communes
- Le niveau des emplois municipaux (en nombre et en équivalent temps-plein), évolutif dans le temps selon le périmètre des services municipaux (activités périscolaires, transfert de compétences à la communauté de communes, création de nouveaux services tels que l'espace saint-hubert ainsi que les cartes d'identité)
- Le niveau d'investissement, qui est une donnée importante car elle apporte des services à la population (travaux de réfection de la voirie par exemple)

Il ajoute que le niveau de déficit public de la France résulte en très grande partie de l'Etat et non des collectivités locales puisque celles-ci doivent voter des budgets à l'équilibre ce qui n'est plus le cas de l'Etat depuis 1980.

A la suite de la présentation, Dominique DUC demande comment la commune se situe financièrement au niveau des moyennes nationales dans sa strate de population ? Il est répondu que cela dépend des indicateurs et que les membres de la commission seront destinataires des chiffres mais que, globalement en termes d'effort fiscal par exemple, la commune est à un niveau inférieur aux strates départementales et nationales ce qui signifie un niveau d'imposition modéré.

Didier HOUOT tempère toutefois que ces comparaisons sont partielles car concernant des collectivités aux périmètres différents.

La présentation sera envoyée aux membres de la commission.

Pour affichage,
Vagney, le 21 juillet 2026,
La vice-Présidente de la commission finances,
Karine CLAUDE

